



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Statistiques

Question écrite n° 15608

Texte de la question

M Joseph-Henri Maujouan du Gasset demande à M le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget, quelle est la proportion de la population française à faire une déclaration de revenus.

Texte de la réponse

Reponse. - Une déclaration de revenu est déposée par foyer fiscal. Celui-ci se compose du contribuable (ou des conjoints pour les personnes mariées) et des enfants et personnes considérées à charge. Le tableau ci-dessous présente le rapport entre le nombre des contribuables et des personnes à charge, décomptés à partir des déclarations de revenus, d'une part, et la population française, dénombrée par l'INSEE, d'autre part. ANNEE DE PERCEPTION DU REVENU 1984 1985 1986 1987 ou d'établissement de la situation démographique 1 Nombre de foyers fiscaux ayant déposé au moins une déclaration de revenus 23 803 000 24 269 000 24 724 000 25 144 000 2 Population décomptée à partir des déclarations de revenus 52 200 000 52 494 000 53 031 000 53 482 000 3 Population française dénombrée par l'INSEE 55 062 000 55 278 000 55 510 000 55 750 000 Pourcentage (2/3) 94,8 % 95 % 95,5 % 95,9 %

Données clés

Auteur : [M. Maujouan du Gasset Joseph-Henri](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15608

Rubrique : Impôt sur le revenu

Ministère interrogé : économie, finances et budget

Ministère attributaire : économie, finances et budget

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 juillet 1989, page 3118